

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240206_16
Référence Nomenclature n°7.5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pôle Technique, Patrimoine, Aménagement et Développement territorial

Service en charge : Architecture, Patrimoine classé, Etude de projets, Transition écologique et Développement durable

OBJET : Association des Habitants de l'Unité d'Habitation Le Corbusier, Firminy – Attribution et versement de la subvention de fonctionnement 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-29 et L2541-12, 10°,

Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés, précisant que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du budget,

Vu le dossier de demande de subvention de fonctionnement pour l'année 2024 déposé par l'Association dénommée Association des Habitants de l'Unité d'Habitation Le Corbusier, Firminy,

Considérant l'intérêt pour la Ville de Firminy de soutenir les Associations Patrimoniales dans leurs actions de conservation et de valorisation du Patrimoine Appelou,

Considérant la demande de subvention de fonctionnement d'un montant de 3.300,00 € formulée par l'Association dénommée Association des Habitants de l'Unité d'Habitation Le Corbusier, Firminy,

Considérant que ladite Association tend à organiser diverses manifestations au sein de l'Unité d'Habitation Le Corbusier à Firminy (Animations des Journées Européennes du Patrimoine, animation d'actions conjointes avec Festyvocal...),

Considérant qu'au regard des procédures mises en place, ladite demande de subvention de fonctionnement est d'un montant égal ou supérieur à 1.000,00 €,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'attribution et le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 3.300,00 € à l'Association dénommée « Association des Habitants de l'Unité d'Habitation Le Corbusier, Firminy »,
- Dire que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Ville,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les dispositions et pour signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240206_16
Référence Nomenclature n°7.5

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité des voix des membres prenant part au vote,

25 Voix Pour,

7 Abstentions (Listes Ensemble Pour Firminy et l'Elan Citoyen),

Lyla COLOMBET ne prend pas part au vote,

- **APPROUVE** l'attribution et le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 3.300,00 € à l'Association dénommée Association des Habitants de l'Unité d'Habitation Le Corbusier, Firminy,
- **DIT** que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Ville,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les dispositions et pour signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 06 Février 2024

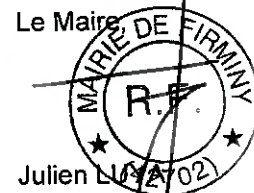
La Secrétaire de Séance,


Tiffanie FILLoux

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 13 Février 2024.....
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAIDI



Le Maire



DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 06 FEVRIER 2024

**Association des Habitants de l'Unité d'Habitation Le Corbusier
Firminy – Attribution et versement de la subvention de
fonctionnement 2024**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 30 Janvier 2024, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 06 Février 2024 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc (à partir de 18 h 12), Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 19 h 10), M. CHANUT Robert (à partir de 18 h 10), M. ZEDDA Marc, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, Mme FILLOUX Tiffanie, Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS :

Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 19 h 10) à M. MAZARI Nabil, M. CHANUT Robert (jusqu'à 18 h 10) à M. ZEDDA Marc, Mme BERTOLETTI Christiane à Mme SUZAT GIULIANI, M. DUMOND Jean-Claude à Mme MOUNIER Béatrice, Mme PORTAILLER Chantal à Mme MAISONNEUVE Marie, M. PETIT Marc à M. MENDES José.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme FILLOUX Tiffanie

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	29
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

